



Dossier Projet

Projet Partie I : Projet Scientifique



3. Perspectives scientifiques

La structuration en trois axes permet d'intégrer, dans un rythme ternaire, trois grandes préoccupations scientifiques de l'ISTA.

L'axe 1, qui s'intéresse fondamentalement aux questions d'histoire sociale dédie ses recherches aux problématiques d'exclusion et d'intégration des individus, à titre personnel ou collectif, de manière ponctuelle ou diachronique, localement ou sur des échelles spatiales variables.

Spécialisé d'abord dans les questions de l'esclavage et de la dépendance, l'ISTA depuis sa création en 1967 sous le nom de Centre d'Histoire Ancienne, a acquis, à l'échelle nationale et internationale une expérience unique dans l'étude des formes d'aliénations sociales au sein de la civilisation gréco-romaine antique. Cette spécificité a conduit les jeunes générations à emboîter le pas des aînés mais à transformer aussi les perspectives heuristiques et les méthodes mises en œuvre pour définir et analyser les sociétés esclavagistes de l'Antiquité.

L'opération 1- **Production d'outils méthodologiques : Index thématiques et Bases de Données** – est dédiée à la mise en œuvre des recherches méthodologiques, lexicographiques et analytiques en connexion avec les deux autres opérations de l'axe. L'Index thématique a été refondu pour intégrer les outils de la sociologie historique moderne, de la lexicologie et de l'analyse du discours développées par des écoles théoriques et méthodologiques variées (française, anglo-saxonne, italienne, allemande essentiellement). L'objectif n'est pas de se rattacher ou d'être rattaché à une école particulière, mais plutôt de construire une méthodologie propre née d'une démarche pragmatique qui intègre les éléments méthodologiques les plus pertinents pour construire un outil spécifique. L'**Index thématique** est ainsi un outil en évolution permanente qui permet l'analyse de corpus donnés ou construits méthodologiquement pour tenter de comprendre comment les sociétés du monde gréco-romain pratiquaient les dépendances et l'esclavage, comment elles les pensaient et comment, à travers leur expression, le conscient et l'inconscient culturels de ces

formes de structuration sociale peuvent être mis à jour et analysés par les chercheurs.

Pour le monde grec, une étude des **Vies parallèles** de Plutarque a été entreprise et sera poursuivie durant le Quadriennal 2012-2015. Le programme établi répond à la problématique scientifique suivante : perçoit-on des différences dans le fonctionnement des sociétés esclavagistes en Grèce et à Rome ? Observe-t-on une évolution de l'esclavage et des formes de dépendance ? Quelle image de l'esclavage et des formes de dépendance offre Plutarque dans les *Vies* ?

En raison de son ampleur, le programme est subdivisé en trois phases. Si la première phase, qui doit donner lieu à des publications échelonnées et « tuilées » entre 2010 et 2015, est consacrée à la période des guerres de conquête et de la genèse de l'empire romain, d'abord l'Orient (*Vies* de Flamininus, Paul Emile, Sylla, Pompée, Lucullus, Antoine, Crassus), puis des guerres puniques, les conquêtes en Occident et les guerres civiles (Camille, Fabius Maximus, Caton l'Ancien, Marcellus, les Gracques, Marius, Sertorius, Cicéron, César, Caton d'Utique, Brutus), deux autres phases sont d'ores et déjà programmées avec, sans doute, un « tuilage » nécessaire sur les Quadriennaux 2012-2015 et 2016-2019, Quadriennal qui devrait voir la fin de l'étude. Ces deux phases peuvent être décrites de la manière suivante : le temps des monarchies hellénistiques (diadoques et leaders achaiens, la Perse avant la conquête) avec les *Vies* d'Artaxerxès, d'Alexandre, Eumène, Démétrios, Pyrrhos, Aratos, Philipoimèn, puis l'esclavage et les formes de dépendance dans les cités : dans l'Athènes mythique et archaïque (Thésée, Solon, Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès, Nicias, Alcibiade, Démosthène, Phocion) ; à Sparte, Thèbes et en Sicile (Lycurgue, Lysandre, Agésilas, Agis et Cléomène, Dion, Timoléon, Pélopidas) ; dans la Rome mythique et archaïque (Romulus, Numa, Publicola, Coriolan). Enfin, il faudra traiter les comparaisons par couple que fait Plutarque et ne pas négliger les biographies isolées des empereurs (Galba et Othon) avant d'établir un bilan. Les résultats seront publiés à la fois sous forme numérique et papier.

Pour le monde romain, le Quadriennal 2012-2015 conduira à la construction de l'Index thématique des *Lettres à Lucilius* de Sénèque. Puisque la fin du Quadriennal 2008-2011 verra la publication de l'Index thématique du *Satyricon* de Pétrone, œuvre pour laquelle nous avons pu construire un corpus de 552 occurrences traitant de l'esclavage réel ou métaphorique, des formes de dépendances et des affranchis, c'est avec le même souci d'exhaustivité que le corpus épistolaire de Sénèque sera abordé. Ce dernier possède une dimension originale qui est liée à sa nature philosophique et à son rattachement à l'école stoïcienne, école qui passe aux yeux de la réflexion moderne comme étant une philosophie faisant de l'homme, y compris de l'esclave, l'épicentre de la réflexion sur la nature. Par ailleurs, l'influence de la pensée de Sénèque sur certains cercles politiques liés au Sénat et hostiles à Domitien, à la fin du I^{er} siècle de notre ère, pourra nous permettre de confronter les résultats de cette recherche avec ceux déjà obtenus à propos des œuvres de Juvénal, Martial et Pline le Jeune. La nature différente des registres littéraires et les informations relatives à l'esclavage, la dépendance et l'affranchissement seront comparées analytiquement afin de vérifier si l'on a affaire à une convergence des points de vue, à des divergences ou à des nuances liées tant au registre discursif utilisé qu'au statut de l'auteur et de l'œuvre dans son contexte historique et littéraire. Cette réflexion bénéficiera des recherches menées dans les deux autres opérations de l'axe.

L'opération 2, *Les mots de l'esclavage : lexicque, textes, contextes*, s'inscrit dans la volonté de pérenniser les études sur l'esclavage et les formes de dépendance tout en renouvelant les approches tant du point de vue méthodologique qu'analytique, car, malgré sa précision et son efficacité avérées, une indexation du vocabulaire de l'esclavage doit prendre en compte les données contextuelles, et permettre de cerner suffisamment toute la signification des termes qui renvoient précisément à l'esclavage, à la relation de dépendance ou à la marginalisation :

✓ soit parce que le sens d'origine s'est affaibli avec le temps, mais n'en garde pas moins, malgré l'imprécision des traductions, son sens premier

(πόχρεως, par exemple). Il s'agira alors de revenir aux premiers emplois des mots pour établir un historique et un corpus des termes qui passent les époques, pour revoir ou redresser en conséquence les traductions ; or les textes peuvent prendre un tout autre sens si l'on revivifie ou précise celles-ci : ainsi, ποχέριοι, traduction grecque de *mancipia* dans le discours d'un consul romain, et non pas « en mon pouvoir » ;

✓ soit parce qu'ils reçoivent leur signification de la mise en contexte, qui peut modifier complètement le sens apparent d'un terme et fait lire tout le texte différemment ;

✓ soit parce qu'ils caractérisent d'autres relations de dépendance, la relation politique par exemple, alors même que cette relation, en raison de la situation historique (contraintes ou pression politiques) ou de la nature du texte puisque nos sources sont en l'occurrence littéraires, ne peut être explicitée. Dès lors, un changement de registre ou un jeu significatif sur les préverbes peut être déterminant.

Exigeant une très grande familiarité avec les textes étudiés qui auront à être réexaminés sous plusieurs angles (philologie et linguistique, stylistique, contexte historique ou philosophique, épigraphie), le projet mettra en œuvre les compétences complémentaires de chercheurs qui, à l'I.S.T.A., travaillent effectivement sur des époques et des genres différents, et dans des champs disciplinaires complémentaires. On travaillera en étroite collaboration avec nos collègues spécialistes du droit romain participant au réseau GIREA (Lille, Naples, Neuchâtel notamment).

L'opération 3, *Sortir de l'esclavage : Liberté, pauvreté, citoyenneté*, s'inscrit dans la continuité des études qui ont été menées dans le cadre du Quadriennal 2008-2011 en amplifiant les recherches sur la part du travail salarié dans les processus de sortie de l'esclavage, d'acquisition de la liberté et d'intégration dans la société civile. En effet, on a trop tendance à concevoir les relations de travail et les statuts politiques de manières cloisonnées lorsqu'il s'agit de traiter de l'esclavage, de la dépendance et du travail. La réflexion selon les critères des « modes de production » a sans doute contribué au raidissement de ces conceptions cloisonnées et n'a pas favorisé les perméabilités nécessaires

à une meilleure compréhension de ce que devait être la société réelle et non une société modélisée selon des critères méthodologiques parfois inadaptés.

Dans cette opération, il s'agit de montrer que la société romaine est une société ouverte sur le monde du travail et que la fameuse formule de Juvénal –*panem et circenses*– n'est pas le reflet de la réalité socio-économique du monde romain et de sa capitale. Le monde du travail occupe une frange importante de la société où se mêle esclaves, dépendants, affranchis et ingénus dans des activités aussi diverses que multiples, aussi valorisantes que rentables, mais aussi avec une discrimination professionnelle et sociale qui contribuent à faire émerger des regroupements et des différenciations sociales basées tantôt sur la nature des activités, tantôt sur le statut des individus qui exercent ces activités, tantôt sur la reconnaissance, la valorisation économique et financière desdites activités et donc des hommes qui les pratiquent.

Le postulat analytique est que la différenciation socio-économique peut être liée au statut juridique des individus, mais que de plus en plus, sous le Haut-Empire notamment, se dessinent des différenciations plus profession-

nelles que juridiques même si le droit rappelle certaines interdictions « professionnelles » faites aux libres comme aux esclaves. Le système des interdictions professionnelles qui contribue à leur cloisonnement a nourri les conceptions souvent encore en vigueur pour définir les hiérarchies socio-professionnelles au sein du monde gréco-romain. Il nous semble nécessaire de réinterroger les données en présence (sources juridiques, épigraphie, descriptions littéraires, représentations iconographiques, données archéologiques) pour proposer une nouvelle lecture de la société économique antique avec un tableau nuancé des relations qui la régissent et de ses rapports hiérarchiques dans l'organisation du travail et dans la rétribution de celui-ci créant ainsi une société différenciée où riches et pauvres existent aussi en raison de la valeur de leur travail et du statut lié au « salariat » d'entreprise (*societas*) qui se développe à ce moment-là, parallèlement aux emplois « serviles » gagés, comme Pliny le Jeune le souligne lui-même lorsqu'il dit recruter des ouvriers salariés pour certains des travaux qu'il entreprend.